

# Rue de la Patience

Janvier / février 2021

902.079

## EDITO

L'exercice de l'éditorial est particulièrement complexe en ce premier numéro de l'année compte tenu de la tournure prise par 2020.

Il y a un an, nous entendions parler d'un virus chinois qui avait nécessité un confinement particulièrement strict, mais étions à des lieux d'imaginer que nous serions touchés quelques semaines plus tard. Les vœux prodigués à l'occasion de la nouvelle année paraissaient alors bien dérisoires et, à la lumière de cette bien morne expérience, il paraît hasardeux de se risquer au même cérémonial pour 2021.

Néanmoins, il ne saurait être question d'occulter les motifs d'espérer et de se réjouir en ce début d'année.

Espérer car, malgré la « troisième vague » que les épidémiologistes nous promettent, les vaccinations ont commencé. Trop lentement pour certains, de manière désordonnée pour d'autres, mais le fait est que chacun d'entre nous, professionnel de santé, a, en son âme et conscience, la possibilité de recevoir ce vaccin, ou de le refuser. Si la vaccination est actuellement réservée aux soignants de plus de 50 ans ou particulièrement fragiles, tous les agents de l'EPSM non prioritaires mais volontaires ont néanmoins la possibilité de se signaler auprès de la Direction des Ressources Humaines (Eugénie Péaud), afin d'être contactés en cas de possibilité impromptue (suite à désistement ou pour éviter la péremption d'une dose surnuméraire).

Par ailleurs, les patients les plus vulnérables de l'établissement pourront, s'ils le souhaitent, recevoir sous peu la première injection.

Espérer également car nous savons que le respect strict des mesures barrière est actuellement le principal vecteur pour se prémunir de la Covid-19. Nous les connaissons, les maîtrisons et, même si nous pouvons tous, à certains moments, éprouver une certaine lassitude et aspirer à reprendre nos habitudes d'avant, nous devons continuer de les appliquer rigoureusement tant au travail que dans notre sphère personnelle, pour nous, nos proches et les patients de l'établissement.

Les motifs de réjouissance tiennent quant à eux à la concrétisation de nombreux projets dans les mois à venir. Constructions, travaux, nouvelles activités, ils sont détaillés en page 2 de ce numéro de Rue de la Patience et attestent que, malgré la gestion de la crise sanitaire qui nous a tous et à juste titre focalisés l'année dernière, l'établissement a su continuer à réfléchir, se projeter, anticiper, faisant ainsi la preuve de ses ressources internes et de son dynamisme.

Se projeter, ce sera sans doute un des leitmotivs de l'année 2021, au cours de laquelle sera en effet rédigé le projet d'établissement pour la période 2022-2027. Davantage de détails vous seront apportés à ce sujet dans le numéro du mois de mars quant à l'organisation de ce projet structurant pour l'EPSM 74.

Bonne lecture !

Bruno Pagliano, Directeur adjoint

## SOMMAIRE

- Les projets de l'année 2021..... P. 2
- Fonctionnement de la régie "Activités patients"..... P. 3
- Un projet culturel commun à l'EPSM et la Maison d'arrêt..... P. 3
- Vœux de l'EPSM, Amicale du personnel, Démarche qualité..... P. 4

## INFOS PRATIQUES



• **Cafétérias des patients :**  
 ○ La cafétéria du site de La Roche est actuellement fermée. Néanmoins, un système de commandes a été mis en place et les personnels de la cafétéria fournissent les patients dans leurs unités entre 9h et 16h.

○ La cafétéria du site de Thonon est ouverte et accueille les visites des patients en parallèle. Une limitation de 6 personnes est maintenue en intérieur.

⇒ Cafétéria : de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h, du lundi au vendredi

⇒ Visites : de 14h à 16h15 tous les jours, week-ends compris



• **Formation incendie,** inscriptions auprès du service Sécurité des biens et des personnes pour les personnels de l'intra hospitalier. En raison de l'épidémie, la formation des personnels de l'extra hospitalier est prévue pour le second semestre.

⇒ Tous les mardis de 13h30 à 15h30, en salle de formation incendie.



• **Projet culturel "Groove du désert"** en partenariat avec la Maison d'arrêt de Bonneville, le Brise Glace d'Annecy, Malou (slameuse) et le groupe Tigadrine.

⇒ De février à mai 2021, plus d'informations en page 3



• **Permanences des représentants des usagers,** maintenues en fonction des futures consignes gouvernementales.

⇒ Vendredis 19 février et 19 mars 2021, de 16h00 à 18h00, dans le hall d'entrée de l'hôpital à La Roche-sur-Foron.

# Les projets de l'année 2021

De nombreux projets vont être concrétisés ou initiés en cette année 2021.

Outre les principaux travaux et constructions qui sont détaillés plus bas, l'EPSM 74 peut être fier d'avoir vu ses dossiers retenus pour trois projets concernant la psychiatrie infanto-juvénile :

## TROIS PROJETS EN PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

**PROJET DE RENFORT DES ÉQUIPES DU CHABLAIS** : l'objectif de ce projet, dont la première ébauche remonte à plusieurs années, est de permettre de diminuer sensiblement les listes d'attente et de garantir un premier accueil dans des délais très brefs, via la mise en place de thérapies brèves. Durant les deux premières années, les crédits octroyés (303 000€) permettront d'une part de recruter des professionnels supplémentaires pour les CMPI et CATTPI, d'autre part de former l'ensemble des personnels du secteur de psychiatrie infanto-juvénile du pôle Chablais aux thérapies brèves. La troisième année, un deuxième vague de recrutements aura lieu pour finaliser cette action.

**PROJET D'ÉQUIPE MOBILE DE SUIVI DU PARCOURS DE SOINS EN PÉDOPSYCHIATRIE CHEZ L'ADOLESCENT (« INTERFACE »)** : ce dossier, en partenariat avec la Clinique des Vallées, a été sélectionné par le Fonds d'innovation en psychiatrie et santé mentale. Cette équipe à destination des 12-16 ans aura pour but de prévenir les crises, via notamment un important travail

de repérage des situations à risque dans le territoire, de manière à éviter autant que possible les hospitalisations de mineurs. Un financement de 359 450€ a été accordé par l'ARS pour le mener à bien.

**PROJET D'HÔPITAL DE JOUR POUR ADOLESCENTS EN CRISE (« ETAP'ADOC »)** : localisé dans le Genevois français (les recherches de locaux sont en cours), il permettra de diminuer les hospitalisations de mineurs et d'apporter une réponse rapide pour des prises en charge de courte durée. Il s'agit de prises en charge groupales, avec possibilité de rencontres familiales. Validé par la Commission Spécialisée pour l'Organisation des Soins (CSOS), il sera à terme doté à hauteur de 471 835€.

En outre, un projet d'antenne de la Maison des Adolescents dans le Chablais, sollicité par l'ARS, va lui être transmis très prochainement et pourrait faire l'objet d'une dotation de 90 000€.

## CRÉATION DE 4 POSTES INFIRMIERS

Par ailleurs, et sur ses fonds propres, l'EPSM 74 va créer 4 postes d'infirmiers pour d'une part accroître le nombre de ces professionnels dans chacune des unités d'entrée du site de La Roche-sur-Foron, d'autre part fluidifier les admissions via l'expérimentation de la fonction de « gestionnaire de lits ». Le budget annuel consacré à ces deux projets sera de 190 000€.

*Bruno Pagliano, Directeur adjoint*

## OPÉRATIONS DE TRAVAUX MAJEURES EN 2021

L'année 2020, marquée par la crise COVID, a fortement ralenti les grands projets de travaux prévus à l'EPSM 74. En effet les entreprises du secteur ont dû s'adapter à de nouvelles contraintes et les chantiers ont pris du retard. Néanmoins, l'année 2021 verra débuter ou se concrétiser une série de grands travaux :

**AMÉNAGEMENT DE L'AILE G SITUÉE SOUS L'USIP (SITE DE LA ROCHE)** : comme certains ont déjà pu le constater, les travaux de construction de l'espace situé sous l'USIP ont débuté, l'espace contiendra notamment une salle polyvalente destinée aux grandes réunions, spectacles ou projections, de nouveaux bureaux, la nouvelle salle d'audience et des salles de réunions / formations. L'inauguration de l'espace est prévue pour septembre 2021 et d'ores et déjà, si vous le souhaitez, vous pouvez **proposer vos idées pour donner un nom à cette nouvelle aile en vous rendant sur [ce lien](#)** ou en page d'accueil de l'intranet.

**DÉMÉNAGEMENT DE LA STRUCTURE EXTRAHOSPITALIÈRE DE BONNEVILLE** : la livraison du plateau neuf acquis dans l'écoquartier de Bonneville a pris un retard important du fait de l'épidémie mais a été livré en décembre dernier. Les travaux d'aménagement vont donc pouvoir débuter pour un déménagement en septembre 2021. Cette structure accueillera le CMP, le CATTPI, la plateforme référentielle pour les auteurs d'infraction à caractère sexuel (AICS) et l'équipe mobile psychosociale de la Moyenne Vallée.

Deux autres grands projets sont de plus entrés dans leur phase préparatoire avant travaux :

**RECONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DÉDIÉ À LA PÉDOPSYCHIATRIE POUR LE SECTEUR DU CHABLAIS** : les structures de pédopsychiatrie de Thonon-les-Bains sont actuellement dispersées sur 4 sites dans des bâtiments très vétustes et l'objectif du projet est de les regrouper sur un unique site neuf qui sera situé au 2 chemin du Genevray à Thonon-les Bains (parcelle déjà acquise auprès du Département de la Haute Savoie). Ce projet d'envergure nécessite un concours d'architecture, lequel demande un délai certain, aussi le début des travaux n'est-il pas prévu avant le deuxième semestre 2022, pour une livraison en 2024.

**RÉHABILITATION DES CMPI ET CATTPI DE VÉTRAZ-MONTHOUX** : lancement cette année 2021 des études architecturales pour déterminer les travaux de réhabilitation envisageables dans la structure de pédopsychiatrie de Vétraz-Monthoux. Le début des travaux est quant à lui prévu pour l'année 2022.

*Juliette Labrune, Directrice Achat, Logistique, Sécurité et Travaux*

# Fonctionnement de la régie "Activités patients"

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, une régie « Activités Patients » a été créée pour répondre à la demande des services de soins de pouvoir disposer d'un peu d'argent liquide afin de pouvoir réaliser des sorties et activités thérapeutiques avec les patients. Jusque-là, c'est l'association Edelweiss, subventionnée par l'EPSM, qui assurait cette « mission ». Mais, suite à la démission de son bureau et à l'absence de volontaires pour continuer son action, l'association a dû arrêter ses activités au 31 décembre 2019 et être dissoute.

La création d'une régie s'est alors imposée comme étant la seule possibilité pour les services de pouvoir disposer d'argent liquide. Dès lors, il était évident que ce nouveau dispositif ne pourrait pas être aussi souple et adaptable que celui d'une association. En effet, une régie est gérée par le trésor public et doit répondre à une réglementation stricte. Par exemple, toutes les dépenses de la régie sont contrôlées par le trésor public, qui peut les refuser si le justificatif n'est pas conforme (facture). Par ailleurs, le régisseur (en l'occurrence Anaël Fournier) engage sa responsabilité personnelle et pécuniaire.

Rapidement, les limites de ce nouveau fonctionnement sont donc apparues : difficultés à obtenir des factures,

plafonnement du montant disponible dans les unités, non prise en compte des frais de stationnement, arrêté des comptes à mi-décembre... Toutes ces contraintes étant imposées par la réglementation des régies, peu de solutions ont pu être trouvées.

Durant l'année 2020, la régie Activités Patients a toutefois pu fonctionner aussi bien que possible et a permis le maintien de la plupart des activités thérapeutiques. Mais force est de constater que ce dispositif, qui a le mérite d'exister, reste peu adapté aux besoins des services de soins, et que seul le dispositif associatif permet d'y répondre de manière plus satisfaisante.

Aujourd'hui, outre certaines évolutions du dispositif pour 2021, la création d'une nouvelle association qui reprendrait ces missions reste toujours possible. **Les personnes qui seraient volontaires pour ce projet sont amenées à se faire connaître auprès du secrétariat de la direction générale ([direction@ch-epsm74.fr](mailto:direction@ch-epsm74.fr) / 04 50 25 43 06).**

Toutes les idées pour faire évoluer ce dispositif ou en proposer d'autres, et permettre ainsi d'organiser au mieux les activités patients sont par ailleurs les bienvenues !

*Le Service financier*

## UN PROJET CULTUREL COMMUN À L'EPSM ET LA MAISON D'ARRÊT



Le groupe Tigadrine, partenaire du projet

final, co-composer des textes qui seront mis en musique pour, in fine, être interprétés lors d'un concert que Tigadrine donnera au Brise Glace.

Les artistes partenaires auraient dû venir en résidence à l'EPSM, mais la pandémie de Covid-19 a nécessité de revoir ce format en l'imaginant à distance, tout en essayant malgré tout de créer un lien entre artistes et participants.

De ce fait, les artistes mettent la touche finale à un livret explicatif de la démarche et à une vidéo dans laquelle ils se présenteront. Le tout sera distribué le 15 février aux unités intra hospitalières, pour transmission et diffusion aux patients.

Le travail d'écriture, individuel ou collectif, se déroulera jusqu'au 17 mars, date à laquelle il sera transmis aux artistes pour compilation et mise en musique lors de journées de création dans les studios du Brise Glace. Le même déroulement se fera en parallèle à la Maison d'arrêt avec les détenus.

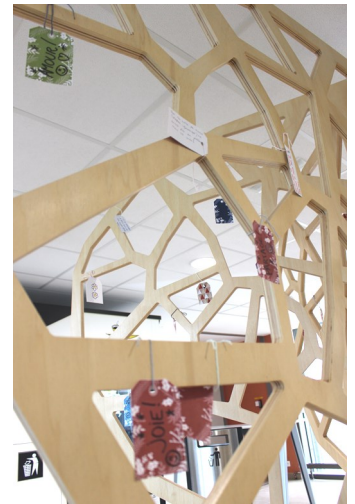
Enfin, le résultat de ce travail sera présenté à l'occasion d'un concert (public ou à huis clos en fonction des autorisations en vigueur à cette date) au Brise Glace le 19 mai, lequel donnera lieu à une captation vidéo. Le support audio-visuel sera ensuite communiqué à l'EPSM, pour diffusion en interne.

N'hésitez pas à prendre la plume, à encourager les patients à faire de même, pour que la création et le vivant soient plus forts que la pandémie !

## Vœux de l'EPSM

Les débuts d'années de l'EPSM étaient traditionnellement ponctués par une Cérémonie des vœux permettant la rencontre de l'ensemble du personnel et des partenaires de l'établissement, mais aussi de célébrer les départs à la retraite et les médaillés du travail. La pandémie n'a pas permis ce rassemblement début 2021 ; ainsi cette année, chaque personnel de l'établissement a reçu un message de Mme Quiviger, Directrice, Dr Dulac, Président de la Commission Médicale d'Établissement et de M. Georget, Maire de La Roche-sur-Foron et nouvellement Président du Conseil de Surveillance, accompagné d'un petit cadeau symbolique.

Les médaillés et retraités de l'année 2020 seront ainsi honorés lorsque la conjoncture sanitaire le permettra. Deux arbres à vœux, inspirés des coutumes hindoue et tibétaine, ont été installés dans les sites d'hospitalisation de La Roche et de Thonon. Ainsi, patients, personnels et visiteurs ont pu formuler et déposer leurs vœux pour cette année 2021.



## Les informations de l'Amicale du personnel



Les restrictions sanitaires n'ont pas permis l'organisation de l'Arbre de Noël de l'Amicale du personnel en décembre dernier, cependant les lutins du Père Noël ont tout de même œuvré afin d'offrir un cadeau aux enfants du personnel, à leur grande joie !

Une enquête de satisfaction sur le fonctionnement de l'Amicale est également en ligne du 25 janvier au 25 février 2021. Elle s'adresse à l'ensemble du personnel, adhérent ou non à l'association, afin d'améliorer ce service. Les résultats seront diffusés en mars.

Pour répondre à l'enquête : [https://docs.google.com/forms/d/13laFEdONOp-xwnXET4hvnFdAnWDxa\\_XmueTh4712vb0/edit](https://docs.google.com/forms/d/13laFEdONOp-xwnXET4hvnFdAnWDxa_XmueTh4712vb0/edit)

L'Assemblée générale de l'amicale se tiendra le lundi 22 février 2021 à 14h30 à l'Ermitage. Elle est ouverte à tout le personnel de l'EPSM (avec respect des gestes barrière), dans la limite de la jauge fixée à 18 personnes.

## DÉMARCHE QUALITÉ

Procédures et documents mis en place et accessibles sur le site **Intranet**, rubrique **Gestion des documents : procédures, formulaires**.

### Nouvelles procédures

- Cheminement du jeune au sein de la MDA
- Utilisation de la carte achat public

### Procédures mises à jour

- Sortie d'un patient hospitalisé et check list de sortie
- Check list d'admission et accueil
- Décès d'un patient
- Surveillance de la température de l'eau par les services techniques
- Inventaire d'une armoire à médicament dans les unités

de soins

- Evaluation du risque suicidaire : Roue de Julie
- Ouverture d'un dossier patient dans Cariatides
- Saisie de l'identité patient dans Cariatides et Hexagone
- Fusion de dossier patient informatisé
- Gestion des identités particulières
- Formulaires ouverture / alimentation / utilisation d'un CET
- Analyse pharmaceutique et analyse spécifique pour la personne âgée
- Correspondant goutte-teneur actif
- Médicaments à conserver au froid
- Bon de commande mensuel

### ENNOV, NOUVELLE BASE COMMUNE DE GESTION DOCUMENTAIRE

Dans la continuité du projet de convergence des établissements du GHT, nous avons travaillé durant le 2<sup>e</sup> semestre 2020 à la construction d'une base commune de gestion documentaire et de formulaires dynamiques (tels que la FEI).

Ainsi le logiciel **KALIWEB** va être remplacé par un nouveau logiciel nommé **ENNOV**. Il permettra :

- L'accès aux procédures et formulaires de la documentation qualité
- L'accès aux signalements de fiche d'événement indésirable, déclaration d'AT, registre CHSCT, saisine du comité d'éthique...
- A plus long terme, la rédaction et validation des compte-rendus, notes d'information et de service...

Son accès se fera comme avant, **via Intranet** et nécessitera une connexion.

Une phase de test est en cours avec les cadres de santé, les responsables de services et les médecins de la cellule qualité élargie, afin d'apporter des corrections et améliorations qui faciliteraient encore son utilisation.

La plateforme devrait être rendue disponible à tous les agents pour la mi-mars.

*Sophie Misserey, Ingénieur Qualité - Gestion des risques*

